

COMPTE - RENDU DE LA REUNION / ATELIER DU 23 02 2015

ETUDE POUR LA REQUALIFICATION PATRIMONIALE ET PAYSAGERE DES ESPACES PUBLICS DE CENTRE BOURG

Objet : réunion – phase « propositions d'aménagements »

Atelier concertation avec un groupe d'habitants de Cognin les Gorges

Date de la prochaine réunion : réunion publique définie ultérieurement.

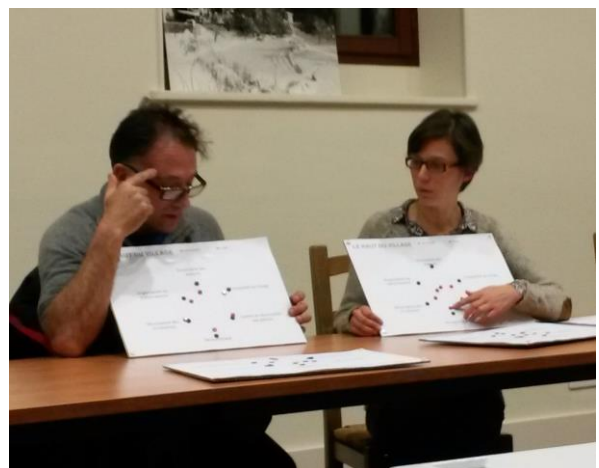
Personnes présentes / diffusion du compte -rendu :

Habitants de Cognin-les-Gorges :

- Claude BOREL
- Sophie BOREL
- Michel DEGAUDENZI
- Julien DOLIN
- Frédéric DUPUIS
- Patrice FERROUILLAT
- Mickaël FAURE
- Romany FONTAINE
- Christian GARCIA
- Geoffrey GIRARD
- Richard MOURRE
- Jean-Luc NOYELLE
- Grégory REYNAUD DULAURIER
- J-P REYNAUD DULAURIER
- Valérie SIMOENS
- Thierry WILHELM

CAUE de l'Isère :

- Julie ALVAREZ



PRN Vercors :

- Nicolas ANTOINE

Bureaux d'études :

CAMBIUM paysage

- Maryline GUENDE

Architecte-paysagiste dplg

E.C.E.

- Alexandre VEHIER

Ingénieur VRD

Déroulement – objet de la réunion :

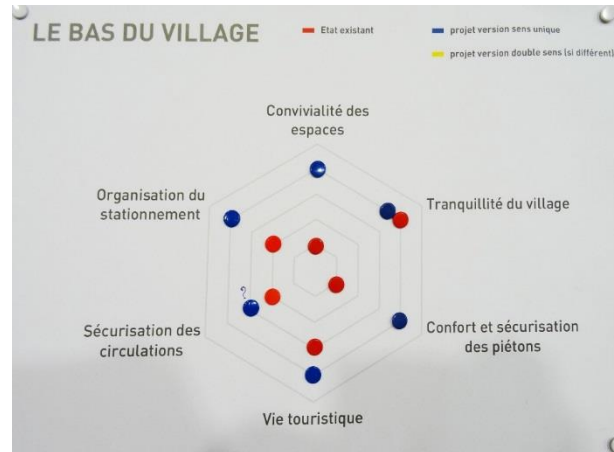
- **Rappel de la démarche globale**, du processus de projet, des partenaires institutionnels et de la démarche de concertation en cours.
- **Présentation résumée de la première phase de « Diagnostic »** et de ses conclusions.
- **Présentation des propositions d'aménagement** en cours d'étude.
- **Ateliers participatifs** afin de recueillir les avis. L'atelier est partagé en 2 petits groupes pour une meilleure prise en compte des avis de chacun. Evaluation et comparaison entre l'état existant et les propositions envisagées.
- **Réunion de l'ensemble des participants pour échanger sur les résultats**, les grandes tendances.
- Possibilité pour les participants qui le souhaitent de remettre des observations écrites à la suite de la réunion, , en mairie (sous une semaine environ).

Compte-rendu des principaux échanges - Groupe n° 1 :

11 personnes présentes dans le groupe (dont 2 « animateurs »)

Bas du village :

Stationnement et vie touristique : Les riverains interrogent le projet sur le nombre de places : il est précisé que le projet prévoit de reporter une partie des stationnements existants aujourd'hui sur la place de la Fontaine sur d'autres poches situées à proximité : place de l'église et rue de Malleval. Des stationnements seront néanmoins maintenus en pied de façade sur la place. Au final, le projet apporte une meilleure organisation du stationnement.



L'idée est soulevée de mutualiser les surfaces de stationnements destinés aux voitures pour les poids lourds sur la place de l'église afin de permettre une meilleure fréquentation du café (cela requiert néanmoins un revêtement différent et des aménagements au caractère plus routiers).

Circulation : L'accès à la poste est questionné par les habitants : il sera maintenu dans le projet pour les véhicules de service. La question du marquage de cet accès reste à préciser, le dispositif d'une borne amovible par clé pompier ne paraît pas envisageable pour les riverains qui pointe la difficulté pour le personnel à respecter cette contrainte au quotidien, un accès ouvert semble mieux approprié. Le déplacement de la boîte aux lettres sera nécessaire.

La sécurité des carrefours en amont et aval de la rue St Joseph est posée, en rapport avec le report du trafic de la D22. L'hypothèse du sens unique descendant sur la rue de Malleval permettrait d'améliorer le fonctionnement du carrefour amont. Sur le carrefour aval, l'hypothèse d'un feu n'est pas à écarter et permettrait de sécuriser la première traversée piétonne de la RD 1532 en venant de Grenoble. La multiplication des feux dans la traversée du village est posée, et nécessiterait l'intégration du mobilier (un feu piéton plus petit en position centrale est évoqué). Les hypothèses d'aménagement sur le carrefour RD 1532/rue St Joseph sont en cours de réflexion.

Confort et sécurisation des piétons : Le manque de sécurité des piétons sur la place de la fontaine est pointé, notamment les traversées piétonnes qui sont inadaptées.

Tranquillité : Le bas du village semble aujourd'hui moins tranquille que la partie haute. Le projet permettra d'améliorer la tranquillité de ce secteur.

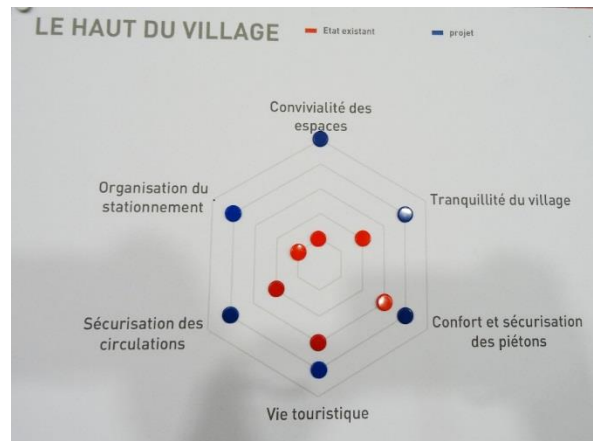
Convivialité : Les espaces existants ne sont pas conviviaux, les aménagements existants ne sont pas confortables. L'aspect routier des revêtements est remarqué. Le projet permettra une réelle amélioration.

Haut du village :

Stationnement : Le stationnement actuel est anarchique. Si l'on veut aménager quelque-chose, la suppression de quelques places paraît incontournable. Cependant, certains riverains risquent de ne pas être faciles à convaincre face aux changements d'habitudes.

Sur la place du haut village, le maintien de 4 places de parking permettrait de conserver un usage acceptable en privilégiant les stationnements des résidents permanents. Le report d'une partie des stationnements sur le parc St Joseph est une solution envisageable.

Sur le parking du château, il serait nécessaire de supprimer les véhicules en stationnement permanent (voitures « ventouses ») afin d'augmenter le nombre de places disponibles dans les usages quotidiens.



Tranquillité, confort piéton, convivialité : L'état existant offre peu de convivialité. Le projet propose une nette amélioration du cadre de vie, du confort piéton, et de la valorisation du patrimoine. La tranquillité sera améliorée avec un panneau « interdit sauf riverains » reporté plus bas.

Vie touristique et ambiance nocturne : L'éclairage pourra peut-être permettre aux riverains de mieux maîtriser la fréquentation et de surveiller les usages près de l'entrée des gorges en été.

Circulation : Aujourd'hui des vitesses parfois excessives sur la rue de la Vieille Eglise. Une dangerosité ressentie vis-à-vis des piétons/cyclistes qui sortent du parc St Joseph, plus importante quand les véhicules montent.

Le carrefour avec la rue de Malleval est ressenti comme dangereux, bien que sans accidents jusqu'à aujourd'hui. Le problème des véhicules de touristes mal aiguillés est pointé. Le panneau « accès riverains » devra être déplacé sur ce carrefour. Un marquage (changement de matériaux) serait souhaitable pour ralentir les véhicules descendant, l'idée d'un stop est évoqué, mais soulève la difficulté de positionner un panneau de signalisation. L'hypothèse d'un traitement plus « intégré » d'espace partagé est évoquée.

Dans le cas du sens unique, la question des accès livraison (fioul et collecte des mollocks notamment) est posée. Cela demandera de prévoir l'insertion de ces usages (marche arrière ou panneau « interdit sauf livraisons »).

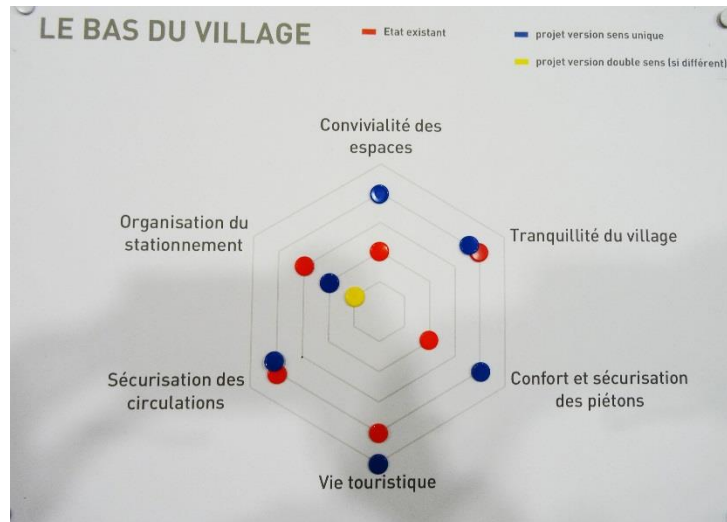
Compte-rendu des principaux échanges - Groupe n° 2 :

9 personnes présentes dans le groupe (dont 2 « animateurs »)

Bas du village :

Circulation : Carrefour avec la rue de Malleval : les panneaux directionnels sont insuffisants pour aiguiller les touristes. Pas de problème grave de circulation, car il n'y a jamais eu d'accident. Une meilleure orientation des touristes serait nécessaire pour éviter les véhicules qui s'engagent vers le fond des gorges sur la rue de la Vieille Eglise.

Le sens unique pourrait peut-être amener une augmentation de la vitesse. Attention à ne pas générer de problèmes.



Stationnement : La question de la capacité de stationnement est soulevée sur le bas du village, en été. Les touristes occupent le parking de l'église et le stationnement riverain sera plus vite limité sur la place de la fontaine. Aujourd'hui pas de frictions majeures entre riverains. Les riverains expriment une réticence à se garer sur la place de l'église.

Convivialité : le trafic voitures reste aujourd'hui le principal usage sur la place de la fontaine. Un trafic plus dense implique une diminution de la convivialité.

Confort et sécurisation des piétons : Il serait utile de sécuriser les commerces existants notamment en lien avec l'accessibilité et les places de parking disponibles. La Circulation piétonne est actuellement non organisée (« on marche partout ») et sera améliorée par le projet.

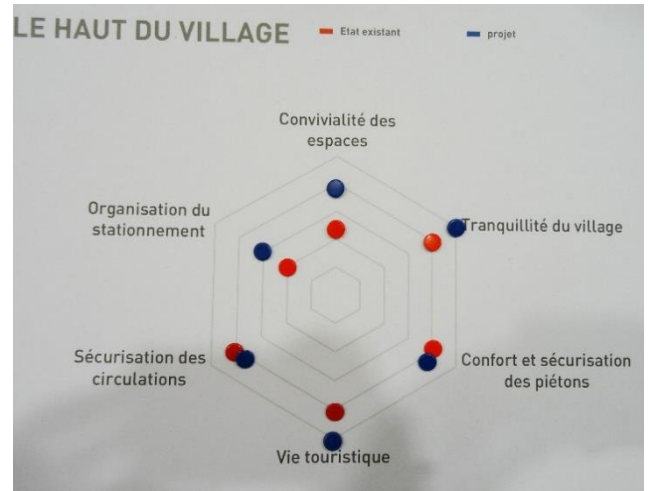
Vie touristique : + importante sur le haut du village que sur le bas. Une amélioration de l'accueil est souhaitée.

Haut du village :

Stationnement : le problème vient surtout des touristes. Les riverains « se gèrent » malgré le manque d'organisation des parkings. L'organisation prévue est meilleure.

Convivialité : que veut-on faire ? prendre soins des touristes ou des riverains??

Le projet améliorera la **tranquillité** en évitant les flux de véhicules de touristes.



Piéton : pas de changement

Circulation : à peu près identique entre le projet et l'existant.

Synthèse des ateliers :

Globalement, les propositions apportent pour l'ensemble des habitants une amélioration positive de l'état existant. La question du stationnement soulève une réserve au sein d'un groupe, qui pointe la nécessité de maintenir une offre suffisante sur le bas du village afin de ne pas créer plus de tension que le fonctionnement actuel (fonctionnement qui est anarchique mais peu conflictuel à ce jour). La valeur des améliorations est graduée selon les participants et les critères. Des grandes tendances se dégagent néanmoins.

Sur le bas du village :

Améliorations les plus nettement partagées par tous :

- **La convivialité des espaces**
- **Le confort et la sécurisation des piétons**

Les avis les plus divergents concernent :

- **Le stationnement** : un groupe indique une amélioration nette, l'autre craint une dégradation par rapport à l'existant.

Petite amélioration ou pas de changements concernant la tranquillité du village, la vie touristique, globalement d'ores et déjà satisfaisantes.

Concernant la sécurisation des circulations, les appréciations sont variables entre le maintien d'une situation existante satisfaisante ou une amélioration d'un existant peu satisfaisant.

Sur le haut du village :

Améliorations les plus nettes partagées par tous (avec des gradations d'appréciation entre les 2 groupes, l'un étant plus nuancé) :

- **La convivialité des espaces**
- **La tranquillité du village**
- **L'organisation des stationnements**

Petite amélioration ou pas de changements concernant la vie touristique, le confort et la sécurisation des piétons globalement d'ores et déjà satisfaisants.

Les avis les plus divergents concernent la sécurisation des circulations en raison d'appréciation différente de l'existant (nette amélioration par rapport à un existant mitigé ou pas de changement par rapport à un existant satisfaisant).